

CHILI

Mujeres en Conexión, Diego Portales University
Patricia Peña Miranda
www.mujeresenconexion.org



Introduction

Comme bien d'autres pays de l'Amérique latine, le Chili porte aujourd'hui les fruits de plus de 10 ans d'une politique publique encourageant l'accès universel, notamment un programme national pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'éducation, des programmes d'alphabétisation numérique pour la population et un cadre juridique pour les télécommunications qui permet l'arrivée de nouveaux opérateurs.

Grâce à la continuité de bon nombre de ces initiatives, le Chili a acquis une bonne réputation dans la région puisqu'il occupe des places impressionnantes dans les indices comme le *Networked Readiness Index* (indice de l'état de préparation relatif au réseautage) du Forum économique mondial (FEM)¹, où il se situait au 34^e rang sur 127 pays en 2007-2008, le plus élevé d'Amérique latine.

Cette situation est le résultat d'une vision qui a été mise en place pendant l'administration de l'ancien président Eduardo Frei Ruiz-Tagle (1994-2000) et la formation d'un comité spécial sur la société de l'information au début de l'année 2000. Ces initiatives ont permis à l'administration de Ricardo Lagos (2000-2006) de créer, avec la participation du secteur privé, un programme numérique (2004-2006) qui compte 34 programmes et projets.

Sous l'administration actuelle de Michelle Bachelet, l'orientation donnée au développement des TIC au Chili suscite une certaine controverse, malgré une stratégie de développement du numérique 2007-2012 qui fixe 25 objectifs pour encourager l'utilisation efficace de la technologie. Le dernier Rapport national sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), publié en 2006, examinait l'impact des nouvelles technologies sur la société chilienne. La principale constatation de cette étude est que 50 % des Chiliens n'ont pas l'impression d'être partie prenante de ce processus et que les causes en sont culturelles et subjectives (PNUD, 2006).

Accès physique à la technologie

Les statistiques montrent que presque 30 % des Chiliens ont accès à un ordinateur avec connexion internet tous les jours à leur domicile, au travail, à l'école ou dans des centres publics (comme les cybercafés). Un récent sondage auprès des consommateurs des services de télécommunication (SUBTEL, 2008) a montré qu'en juin 2008, 1 405 510 foyers chiliens avaient accès à une connexion internet sur ligne fixe et un sur trois avait accès à la large bande. De plus, 79 % des

personnes accédaient à l'internet chez eux, 53,1 % dans les cybercafés, 50,5 % au travail et 28,1 % à l'école.

Dans l'Indice sur la société de l'information de 2008 de l'International Data Corporation (IDC)², le Chili reste le pays qui obtient le meilleur classement en Amérique latine. L'indice se fonde sur des variables comme la propriété d'un ordinateur personnel, l'accès internet et les services de télécommunication, ainsi que des variables sociales comme l'éducation. Le Chili se situait au 29^e rang sur 53 pays dans le monde et au 26^e pour l'accès internet.

Le tableau 1 montre la répartition des différents services TIC dans les foyers chiliens. Les pourcentages indiquent la disponibilité des services selon le niveau socioéconomique.

La stratégie numérique 2007-2012 montre les principaux objectifs atteints par le premier programme numérique du Chili (2004-2006) :

- 1 095 000 connexions internet
- 976 000 personnes formées entre 2003 et 2006
- 68 % d'entreprises connectées
- 776 réseaux d'infocentres créés.

Le principal programme de connexion des écoles publiques, Enlaces (Liens), lancé par le ministère de l'Éducation, a permis d'avoir un ordinateur pour 29 étudiants et 4 895 écoles connectées à la large bande en 2006, dont 670 dans les régions rurales. Dans le cadre de ce programme, il a été décidé de ne pas participer à l'initiative Un ordinateur par enfant et il n'est pas envisagé de faire appel aux logiciels libres pour l'éducation, bien que des projets pilotes étudient des solutions à faible coût comme Classmate, un ordinateur portable Intel.

Le succès du programme Enlaces est mitigé. Le dernier rapport d'évaluation (2004) a révélé qu'il était coûteux et que l'équipement installé était peu utilisé. Le coût moyen par élève est de 46 dollars (47,8 % de plus que la norme internationale) et le prix moyen pour chaque ordinateur installé entre 2001 et 2003 était de 1 450 dollars. Le rapport montre également que seulement 13 % des élèves chiliens utilisent un ordinateur trois fois par semaine et que 9 % utilisent l'internet trois fois par semaine.

Lorsque la connectivité ne s'accompagne pas de l'inclusion sociale

Le rapport du PNUD mentionné plus haut a révélé que 50 % des Chiliens ne se sentent pas membres de la société de l'information et ne se considèrent pas comme des bénéficiaires

1 www.weforum.org/pdf/gitr/2008/Rankings.pdf

2 www.idc.com/groups/isi/main.html

Tableau 1: Services TIC dans les foyers chiliens

| Service | Niveau socioéconomique * | | | | | |
|--------------------------------------------|--------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | A/B/C1 | C2 | C3 | D | E | Total |
| Téléphone | 88,2 % | 79 % | 59,7 % | 46,2 % | 19,6 % | 54,5 % |
| Téléphone longue distance (entreprise) | 21,1 % | 16,7 % | 5,6 % | 4,7 % | 3,2 % | 7,8 % |
| Téléphone mobile (prépayé ou avec contrat) | 96 % | 91,9 % | 88,7 % | 89 % | 86,8 % | 89,5 % |
| Connexion internet | 75,9 % | 55,5 % | 28,8 % | 16,7 % | 4,6 % | 28,5 % |
| Télévision (câble/satellite) | 73,3 % | 54 % | 34 % | 25,9 % | 8,7 % | 33,5 % |
| Aucun de ces services | 0 % | 0,2 % | 0,8 % | 1,9 % | 5,4 % | 1,0 % |

* A, B, C1, C2, C3, D et E indiquent les niveaux socioéconomiques, A étant le niveau de revenu le plus élevé, C2 et C3 un niveau de revenu moyen et D et E les niveaux les plus bas.

Source: SUBTEL (2008)

des nouvelles technologies. Il semble donc qu'il ne soit pas suffisant de garantir l'accès à la technologie dans un pays en développement comme le Chili sans promouvoir des politiques publiques pour l'appropriation sociale des TIC.

Le rapport du PNUD s'appuie sur une analyse des tendances des politiques publiques dans le développement des TIC et un sondage national réalisé dans tout le pays. Selon le rapport, 84 % des adolescents entre 14 et 17 ans estiment que les nouvelles technologies sont accessibles, alors que 50 % des personnes de 18 ans et plus ne le pensent pas.

L'étude comprend également une catégorie subjective qui montre que 21 % des personnes interrogées s'estiment absolument exclues (notamment par le manque de revenu, le manque d'intérêt et l'âge), 18 % ont des aspirations technologiques (veulent utiliser les TIC mais ne peuvent pas se le permettre) et 8 % se considèrent comme des cyber-travailleurs (qui utilisent les TIC quotidiennement dans leur environnement de travail) ou connectés (connectés toute la journée ; catégorie composée essentiellement de jeunes à revenu élevé). Un peu moins de 8 % des répondants ont été classés dans la catégorie des joueurs en ligne (surtout des étudiants et des jeunes) et des « indécis technologiques » (ceux qui n'utilisent pas du tout de technologies) alors que 5 % ont dit utiliser l'internet de temps en temps.

La principale conclusion du rapport est que malgré le taux d'accès aux TIC au Chili, l'appropriation est limitée. Le Chili doit donc maintenant se doter non seulement d'une politique publique centrée sur l'accès aux technologies, mais aussi réfléchir aux aspects culturels et subjectifs ainsi qu'aux conditions socioculturelles.

En effet, même si le programme Enlaces fait la promotion de l'égalité d'accès, un rapport d'évaluation de 2004 montre qu'il existe peu de preuves de l'amélioration de la qualité de l'éducation au Chili.

D'autre part, depuis 2000, une société civile numérisée commence à émerger, notamment des espaces sociaux et des réseaux en éducation venant de la base, des réseaux de télé-centres communautaires et d'infocentres, des organisations

de logiciels libres, des organisations qui œuvrent pour les droits numériques, des réseaux de médias sociaux et communautaires (radio, télévision et presse écrite), des groupes sociaux utilisant le sans fil, des entrepreneurs du web, un mouvement de blogueurs, des activistes du web et des groupes de défense des femmes par les TIC. Tous ces mouvements contribueront à élargir les politiques publiques au-delà de l'approche technocentrique adoptée jusqu'ici à l'égard de l'accès.

La perspective politique : Stratégie numérique 2007-2012

Après un an et demi d'absence de programme numérique, le gouvernement Bachelet a lancé la nouvelle stratégie numérique 2007-2012 en janvier 2008³. La stratégie a été formulée à la suite de consultations de la population, de professionnels, d'experts-conseils, d'activistes et d'organisations de la société civile. Un blogue a été ouvert pendant un mois pour permettre à la population d'afficher des commentaires, des propositions et des contributions.

Le principal objectif de la stratégie numérique est de « contribuer au développement économique et social du Chili grâce au potentiel offert par les TIC pour améliorer la qualité de l'éducation, accroître la transparence, la productivité et la compétitivité et assurer une meilleure gouvernance par une participation et un engagement citoyens accrus ». La présidente M^{me} Bachelet a déclaré au sujet de la vision du gouvernement que « l'accès à l'information dans une société moderne n'est pas le privilège de quelques-uns, mais une ressource fondamentale pour le développement, l'égalité et la démocratie ».

Le plan d'action de la stratégie 2007-2012 compte 25 objectifs, notamment :

- Étendre la connectivité large bande à 2,3 millions de personnes

3 www.estrategiadigital.gob.cl

- Étendre la connectivité à 90 % des régions rurales
- Connecter 200 des quartiers les plus pauvres
- Créer des centres d'entrepreneuriat pour la promotion des compétences numériques et des TIC pour les entrepreneurs (micros, petites et moyennes entreprises)
- Augmenter les services électroniques des autorités locales
- Atteindre l'objectif de 10 élèves par ordinateur, améliorer les ressources éducatives numériques et promouvoir les TIC pour la gestion des écoles.

Mesures à prendre

En août 2007, les organisations de la société civile se sont opposées à la signature d'un accord entre le gouvernement et Microsoft dans le cadre de la stratégie numérique, preuve qu'une société civile active s'intéressant à la société de l'information commence à émerger au Chili. Les réseaux de la société civile œuvrent pour les droits numériques, l'accès à l'information et à la culture et la contribution de la société civile aux politiques publiques sur les TIC.

Malgré la stratégie numérique, nous devons mieux comprendre comment poursuivre notre croissance dans les différents domaines du développement des TIC dans les années qui viennent et avoir un objectif clair. Nous devons

notamment encourager la croissance d'un secteur local des logiciels, la formulation de politiques publiques qui permettent la viabilité sociale et économique des télécentres communautaires et des réseaux Wifi, l'adoption de nouvelles méthodes pour les programmes d'alphabétisation numérique pour les adultes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les communautés indigènes et enfin aider à assurer la viabilité du secteur local des TIC, en particulier au niveau des petites et moyennes entreprises, et plus spécialement pour la production de contenus. ■

Références

- Forum économique mondial (FEM) Networked Readiness Index : www.weforum.org/pdf/gitr/2008/Rankings.pdf
- Gouvernement du Chili, *Digital Strategy 2007-2012*, 2008. Voir à : www.estradiadigital.gob.cl
- International Data Corporation (IDC) Information Society Index : www.idc.com/groups/isi/main.html
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), *Desarrollo Humano en Chile 2006: Las nuevas tecnologías: ¿un salto al futuro?* 2006. Voir à : hdr.undp.org/en/reports/nationalreports/latinamericathecaribbean/chile/name.3400.en.html
- SUBTEL (Subsecretaría de Telecomunicaciones), *Encuesta Nacional de Consumidores de Servicios de Telecomunicaciones, Primer Semestre 2008*, 2008. Voir à : www.subtel.cl/prontus_subtel/site/artic/20080902/pags/20080902114148.html